



Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Conditions et relations de travail

Qualité de vie au travail

Mise en place d'une charte du télétravail pour les collaborateurs.

Formation des salariés

Formation des collaborateurs aux enjeux de la RSE dans l'événementiel (14 heures).

Préservation de l'environnement

Réduction, tri et recyclage des déchets

Communication et dispositif de tri renforcés sur l'édition 2022.

Mise à disposition de sacs poubelles spécifiques pour le tri et la collecte des déchets recyclables à l'ensemble des exposants et des éleveurs présents sur le SPACE 2023, en partenariat avec Adivalor.

Collecte des biodéchets sur le salon et valorisation dans un méthaniseur en partenariat avec GRDF.

Réduction des volumes des documents imprimés.

Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

Mise en place de bus "Grand Ouest" permettant aux visiteurs de se rendre gratuitement sur le Salon tout en limitant l'usage de leurs véhicules personnels.

Développement local et intérêt général

Engagement sociétal et en faveur de l'intérêt général

Les nouveaux "goodies" sont à présents fabriqués en France.